

CONVOCAATION

Séance du conseil communal n° 2024/08

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal, qui aura lieu le

lundi 16 septembre 2024 à 14.30 heures

en la salle des séances de la mairie à Hesperange pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

1. Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service des autorisations de construire ;
2. Engagement d'un employé communal dans le groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif ;
3. Approbation de la démission d'un fonctionnaire communal ;
4. Promotion d'un fonctionnaire communal ;

Séance publique

5. Plan de gestion annuelle de la propriété forestière pour l'exercice 2025 ;
6. Modification du règlement général de police ;
7. Affaires de personnel :
 - a) Création d'un poste d'employé communal dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe technique, pour les besoins du service informatique ;
 - b) Fixation des salaires des enseignants engagés pour les besoins de l'école de musique ;
 - c) Décision individuelle de classement d'un employé communal ;
8. Propriétés immobilières :
 - a) Approbation d'actes ;
 - b) Approbation de compromis ;
 - c) Approbation de contrats de bail ;
 - d) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;
9. Finances :
 - a) Approbation de modifications budgétaires ;
 - b) Approbation titres de recette ;
10. Approbation du projet relatif à la rénovation du bassin de rétention des eaux pluviales du PAP Parc Rothweit ;

- 11.** Règlement général de la circulation :
 - a) Modifications à durée indéterminée ;
 - b) Modifications à durée déterminée ;
- 12.** Concessions de cimetière ;
- 13.** Approbation de conventions ;
- 14.** Commissions consultatives – remplacement de membres ;
- 15.** Fixation de la répartition du supplément de congé politique ;
- 16.** Questions émanant des conseillers ;
- 17.** Divers : affaires courantes et communications.

Convoqué à Hesperange, le 10 septembre 2024.

Le collège des bourgmestre et échevins.